

### 1. LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN ET DE FINANCEMENT

#### AJIR

[www.ajir-manche.fr](http://www.ajir-manche.fr)

- Un dispositif départemental d'aide aux projets de jeunes âgés de **11 à 25 ans**.
- Un soutien financier avec une possibilité de bourse jusqu'à 1 600 € par projet.
- Un accompagnement possible dans toutes les étapes du projet auprès des P.A.P.A.

#### ATOUS NORMANDIE

[www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)

- Pour les initiatives : aide proposée par la région pour les **15-25 ans** afin de financer des projets normands.
- Le Pass Monde a pour objectif de favoriser la mobilité internationale des étudiants et des apprentis normands.

#### ERASMUS +

[www.erasmus+.fr](http://www.erasmus+.fr)

- Le programme Erasmus + encourage la mobilité des jeunes âgés de **13 à 30 ans** : échanges de jeunes, mobilité individuelle ou Corps Européen de Solidarité.

#### FONDATION DE FRANCE

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

- La fondation de France accompagne les jeunes de 18 à 30 ans via le concours **Déclics jeunes** afin de concrétiser des projets personnels, originaux et ouverts vers les autres/ **Allez les filles !** : émancipation des filles par le sport Quartier prio et milieu rural/ sport et santé en milieu rural

#### ZELLIDJA

[www.zellidja.com](http://www.zellidja.com)

- La fondation Zellidja attribue chaque année des bourses de voyage à des jeunes âgés de **16 à 20 ans**, désireux d'effectuer un voyage d'études sur le sujet et le pays de leur choix.
- Ces bourses ont pour objectif de donner aux jeunes l'opportunité de compléter leur formation scolaire par le développement de leur esprit d'initiative, de leur autonomie et de leur citoyenneté.

#### TROPHEE JPASS

[www.jpass.fr](http://www.jpass.fr)

- Ce concours, ouvert aux **12-25 ans**, a pour objectif de dynamiser les territoires ruraux via une implication des jeunes au sein de la vie locale.
- Les projets doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes : environnement, santé, solidarité d'ici et d'ailleurs, citoyenneté, arts et culture et inter-génération.

#### CHALLENGE JEUNES CREAvenir

[www.creavenir.org](http://www.creavenir.org)

- Ce dispositif permet aux jeunes âgées de **18 à 28 ans** de collecter des fonds via une plateforme ou des donateurs pourront les soutenir.
- Les projets doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes : entraide et solidarité, environnement, culture ou sports.

#### JUNIOR ASSOCIATION

[www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

- La junior association est un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de **12 à 18 ans**, de mettre en place un projet dans une dynamique associative.

#### APPEL A PROJETS JEUNES

[www.msa.fr/lfy/evenements/apj](http://www.msa.fr/lfy/evenements/apj)

- Ce dispositif est ouvert au groupe de minimum 3 jeunes, âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.
- Accompagnement par le correspondant départemental jeunesse de la MSA
- Trois domaines identifiés : culture, santé et vivre ensemble

# Financer son projet

## Fiche technique

### F.S.D.I.E

Fonds de solidarité et de développement  
des initiatives étudiantes.

Herve.tence@unicaen.fr

Le FSDIE est un fonds qui permet de financer des projets portés par des **associations étudiantes** de l'université de Caen Normandie. Ces projets peuvent être de nature diverse: activité sportive, culturelle ou scientifique, exposition, conférence, projection-débat, action humanitaire ou caritative, développement durable, accueil et citoyenneté.

### FONDATION DE LA MANCHE

[www.fondationdelille.org/fondations-abritees/fondation-manche](http://www.fondationdelille.org/fondations-abritees/fondation-manche)

La fondation de la Manche permet d'accompagner financièrement des projets, d'intérêt général à but non lucratif, dans le territoire manchois. Deux thématiques ont pour le moment été retenues dans le cadre de l'appel à projets : la jeunesse et l'intergénérationnel. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 31 octobre 2019 sur le, qui abrite celle de la Manche.

### DIFFERENTS DISPOSITIFS PRIVES

Dans un grand nombre de réseaux (Banques, assurances, mutuelles...) différents dispositifs sont mis en places : n'hésitez pas à franchir les portes de ces établissements, ou de fouiller sur leur sites internet).

### Le CROWDFUNDING Ou financement participatif

De nombreuses plateformes proposent aujourd'hui d'accompagner les porteurs de projet, en particuliers dans la MANCHE celle gérée par le conseil départemental : [www.ozecontribuer-manche.fr](http://www.ozecontribuer-manche.fr)

## 2. LES AUTOFINANCEMENTS

### ACTIONS CLASSIQUES

- lavage de voitures
- distribution de croissants/pizza
- tombola, loto

### PARTICIPATION A UN EVENEMENT LOCAL

- vente de boissons, gateaux lors d'un événement local, festival
- certaines organisations proposent des rémunérations contre services rendus ex : collage d'affiches pour les festivals

### ORGANISATION SOIREE

- organisation d'un repas payant => récupération du bénéfice des recettes

### MECENAT/PARTENARIAT LOCAL

- mécénat : entreprise locale pour l'édition des outils de communication
- partenariat : exemple Lasergame met à disposition son équipement sur un créneau privé et les jeunes perçoivent les recettes d'entrée

### SOUTIEN DE LA COLLECTIVITE

- soutien technique : mise à disposition de matériel, de locaux, de personnel, de travaux etc.
- soutien financier : enveloppe projet

### PROJETS SOLIDAIRES

- pour certains projets solidaires, Emmaüs, la Croix Rouge et le Secours Populaire peuvent apporter leur soutien au financement

#### POINTS FORTS DES AUTOFINANCEMENTS

- ✓ AUTONOMIE : accessibilité des actions dès 11 ans
- ✓ VISIBILITE : les actions rendent les jeunes visibles sur leur territoire « des jeunes qui se bougent ! »
- ✓ PARTENARIAT : les actions développent les partenariats et l'interconnaissance avec d'autres structures locales



# Financer son projet

Fiche technique